



Délai de prescription et droit des affaires

Par **claudio fidelle_old**, le **05/12/2007** à **19:23**

bonjour à tous,
mes parents on une supérette et ont fait appel à un frigoriste pour les installations de frigo.
malheureusement, un de ces frigos est tombé en panne et la marchandise a été perdue. Le
frigoriste estime qu'il n'y est pour rien. Quelle est le délai qu'ont mes parents pour tenter une
action contre ce frigoriste?
Merci à tous